RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# PARCOURS DE CYBERSÉCURITÉ

# GUIDE PRESTATAIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté Égalité Fraternité*

# Règles de diffusion du présent document

# Notice explicative visant à guider les prestataires

## Pourquoi une notice explicative ?

- Ce document a pour but de **guider les prestataires** dans le déploiement d'un pack initial et/ou de packs relais.
- Il a été construit de manière pédagogique afin d'expliciter à la fois **les objectifs et le déroulement de chaque étape du Parcours de cybersécurité.**
- Il est le fruit d'une campagne menée avec plus de 900 bénéficiaires entre 2020 et 2022, qui a permis de définir les processus et de construire l'intégralité des livrables afin que les prestataires puissent se **focaliser sur le fond et l'analyse dans le cadre de leurs travaux.**

## Comment s'en servir ?

- Il est recommandé de consulter l'intégralité de cette notice en amont de la démarche dans le but d'en avoir **une compréhension globale**, puis de s'y référer à chacune des étapes, afin de vérifier qu'elles sont correctement mises en œuvre.



3

# 1. SOMMAIRE

1. Présentation de la démarche et des parcours de cybersécurité
2. Réunion d'initialisation
3. Contexte et enjeux métiers
4. Etat des lieux organisationnel
5. Etat des lieux technique
6. Cartographie des zones de vulnérabilités du SI
7. Plan de sécurisation
8. Restitutions
9. Sensibilisation et mesures urgentes

# PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

# Démarche des Parcours de cybersécurité

## Un dispositif d'accompagnement structuré en trois phases dont le pack initial est le pivot


Le pack initial répond à plusieurs objectifs :

- Formaliser un plan de sécurisation garantissant l'existence de cibles claires, pertinentes et cohérentes à court et moyen terme
- Permettre à un prestataire de maîtriser le contexte et l'existant d'un bénéficiaire et d'instaurer une relation de confiance avec lui, qui pourra notamment se prolonger lors des packs relais
- Présenter aux équipes dirigeantes du bénéficiaire une synthèse des travaux réalisés ainsi que des éléments de sensibilisation afin de les convaincre de la nécessité de mettre en œuvre ce plan de sécurisation et d'en soutenir (par des communications ainsi que des arbitrages budgétaires) le déploiement.
- Déterminer de façon argumentée les travaux concrets de sécurisation qui pourront être lancés lors des packs relais, dans les meilleurs délais suite au pack initial, afin de mettre rapidement le bénéficiaire dans une dynamique d'amélioration de sa sécurité

# Démarche des Parcours de cybersécurité

**Une démarche demandant au prestataire d'analyser de façon approfondie le contexte du bénéficiaire en s'appuyant sur un cadre industrialisé**

**Cadre fourni**

- Définition des processus
- Modèles et livrables types

**Bénéficiaire**



**Prestataire**

Le pack initial vise à **établir un diagnostic complet permettant de définir un plan de sécurisation personnalisé, adapté au contexte** du bénéficiaire et atteignable en **quelques semestres**, afin d'améliorer de façon **satisfaisante son niveau de sécurité** tout en restant **réaliste vis-à-vis de ses moyens (**humains et budgétaires).

Il est ainsi attendu du prestataire qu'il apporte, dans le cadre du parcours le maximum de valeur ajoutée **sur le fond plutôt que sur la forme** au bénéficiaire**.** La démarche a ainsi été **industrialisée de façon très poussée afin d'éviter aux prestataires de récréer à chaque fois des modèles** de travail et de restitution, permettant de maîtriser les coûts de ces travaux et d'augmenter les ressources utilisées dans le cadre des packs relais.

Cette réflexion de fond se concentrera notamment sur des travaux **d'état des lieux organisationnel et technique** afin d'avoir une **vision claire de la maturité SSI** du bénéficiaire mais également par des travaux de **compréhension du contexte et des enjeux du bénéficiaire** (approche par les risques, priorités métier, projets SI, orientations SSI du bénéficiaire et principales menaces le visant) **afin d'orienter et de prioriser le plan de sécurisation de façon adéquate.**

Ce plan d'action devra trouver un **juste équilibre** entre une cible **ambitieuse** afin d'améliorer durablement le niveau de sécurité du bénéficiaire et une cible estimée **comme réaliste par les équipes SSI, SI et dirigeantes** du bénéficiaire vis-à-vis de **leurs moyens (humains et financiers)** afin de générer une **motivation** dans la mise en œuvre de ce plan de sécurisation qui pourra être **immédiatement exploitée dans le cadre des packs relais**

# Démarche des Parcours de cybersécurité

**Une démarche s'appuyant sur des parcours de cybersécurité cumulatifs, conçus pour répondre aux enjeux et aux besoins de chaque organisation à travers 120 mesures progressives**

L'indice de cybersécurité, basé sur ces parcours cybersécurité, permet de positionner et de suivre la maturité du bénéficiaire de façon comparative

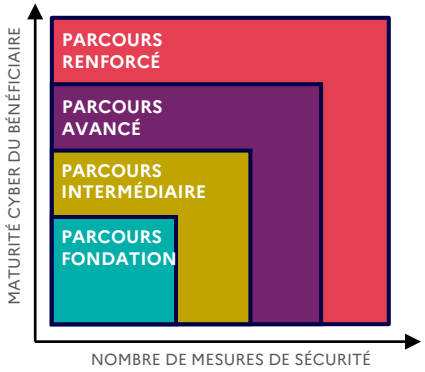


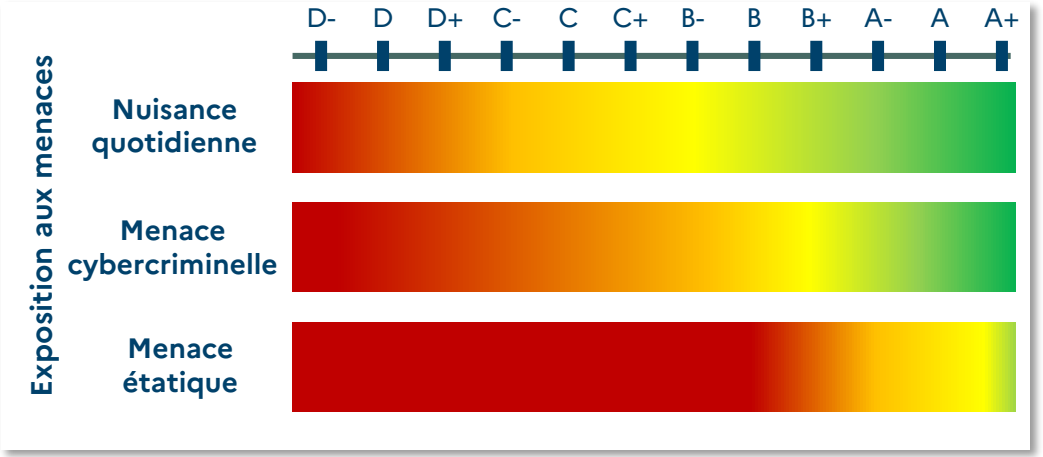

# Démarche des Parcours de cybersécurité

## Des démarches de diagnostic et de formalisation du plan de sécurisation à mener sur des périmètres adaptés

### État des lieux

- Identification des enjeux métiers et DSI
- État des lieux SSI organisationnel
- État des lieux SSI technique
- Cartographie des zones de vulnérabilités

### Plan de sécurisation

- Identification des chantiers
- Planification du plan de sécurisation
- Présentation aux dirigeants
- Mise en œuvre des mesures urgentes

### Autres travaux

- Réalisation d'actions de sensibilisation

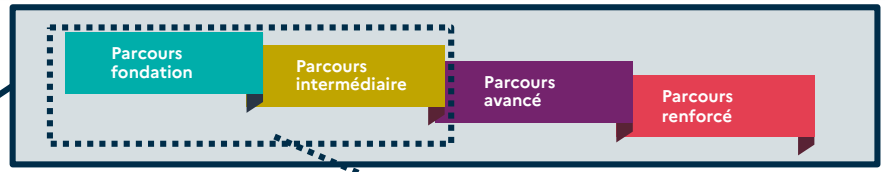


**UN ÉTAT DES LIEUX GÉNÉRAL…**

L'état des lieux est réalisé sur l'ensemble des mesures de sécurité, quel que soit le parcours cible du bénéficiaire, afin de pouvoir établir un **benchmark** entre toutes les entités.

**…MAIS UN PLAN DE SÉCURISATION CIBLÉ**

Le plan de sécurisation est quant à lui **adossé au parcours cible du bénéficiaire**, identifié suite au pré diagnostic, afin de définir des objectifs de cybersécurité qui soient à la fois **adaptés, raisonnables et atteignables**.

# Démarche des Parcours de cybersécurité

## La démarche permettant définir une feuille de route est inspirée de la méthodologie EBIOS Risk Manager


Les travaux liés à **la prise de contexte et l'état des lieux** sont ainsi proches des tâches réalisées dans le cadre **des premiers ateliers** de la démarche EBIOS Risk Manager, en particulier le premier atelier. Les travaux réalisés dans le cadre du **plan de sécurisation** sont quant à similaires à ceux réalisés dans le cadre du **dernier atelier** de la méthodologie. Enfin, aucun travail ne sera lié à l'atelier concernant les scénarios opérationnels.

En particulier, pour l'atelier des scénarios stratégiques, la démarche vise à **définir les principaux évènements redoutés** du bénéficiaire puis à déterminer sa capacité à y **faire face** d'une part **suite à l'état des lieux et** d'autre part **suite à la mise en œuvre du plan de sécurisation.** Cette démarche est le **fil directeur** de la présentation de restitution au RSSI et au DSI.

| | Source de menace | Vecteur d'attaque possible | Evènement redouté | Principales vulnérabilités | Niveau d'exposition à la menace estimé avant plan de sécurisation | Niveau d'exposition après plan de sécurisation complet |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Menace cybercriminelle | **Attaque opportuniste** | • Phishing<br>• Interfaces exposées sur Internet | Vol de données de recherche | • Manque de sensibilisation des utilisateurs<br>• Niveau de sécurité de l'AD insuffisant | **Très Fort** | **Moyen** |
| | | Formalisé suite à l'étape 2 (cf slide 11) | | Formalisé suite à l'étape 3 (cf slide 11) | | Formalisé suite à l'étape 4 (cf slide 11) |

# Démarche des Parcours de cybersécurité

## Une démarche devant respecter quelques impératifs calendaires

Afin de conserver une démarche dynamique, il est attendu que la dernière restitution des travaux aie lieu **dans les 3 mois suivant la réunion d'initialisation**. Les travaux de sensibilisation et d'accompagnement à la mise en œuvre des mesures urgentes ne sont pas pris en compte dans cette demande.

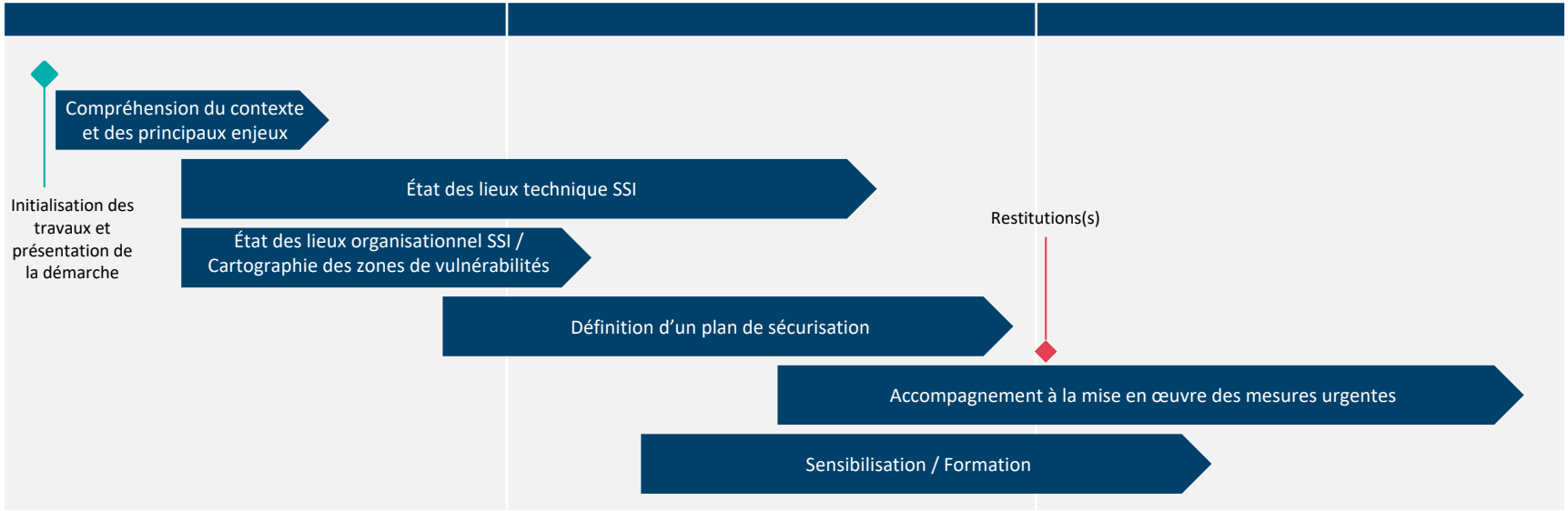

# Démarche des Parcours de cybersécurité

## Une démarche adaptée au contexte du bénéficiaire

Les informations et éléments de contexte collectés lors du pré diagnostic permettent de **personnaliser le dimensionnement des différentes étapes du pack initial,** dans une volonté d'utiliser de la manière la plus pertinente possible l'enveloppe de ressources octroyée à chaque bénéficiaire

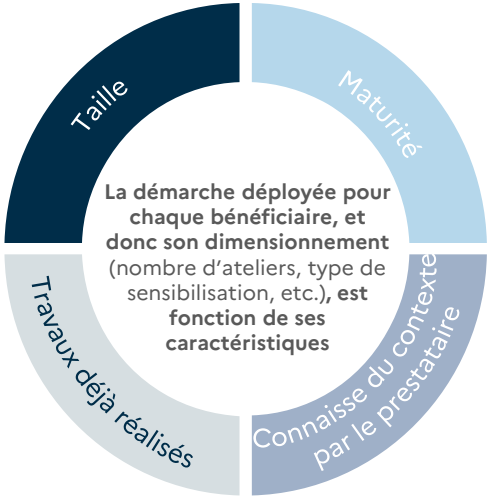


***Exemple 1***

Un bénéficiaire réalise déjà de nombreux travaux de sensibilisations auprès de toutes les populations (administrateurs, acheteurs…).

***Exemple 2***

Un bénéficiaire a récemment défini un plan de sécurisation très détaillé qui est validé par sa direction.

***Adaptation***

Conservation des ressources pour les packs relais ou renforcement d'autres travaux du pack initial (état des lieux technique ou mesures urgentes)

Réalisation d'une revue du plan de sécurisation existant pour s'assurer qu'il est adapté, plutôt que la création d'un second plan de sécurisation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté Égalité Fraternité*

# Synthèse des travaux réalisés dans le cadre du pack initial

## ACTIVITÉ 1

### Réunion d'initialisation ou kick-off

- Identification des interlocuteurs et planification des ateliers

## ACTIVITÉ 2

### Atelier de compréhension du contexte et des enjeux métiers et DSI

- Support de compréhension du contexte et des enjeux métier *complété*
- Support de compréhension du contexte et des enjeux DSI complété
- Synthèse des enjeux complétée

## ACTIVITÉ 3.A

### Atelier d'état des lieux organisationnel

- Questionnaire d'état des lieux organisationnel complété
- Notation de l'ensemble des points de contrôle
- Synthèse de l'état des lieux organisationnel complétée

## ACTIVITÉ 3.B

### Etat des lieux techniques

- Rapports SILENE et ADS
- Rapport d'audit technique complété*
- Synthèse de l'état des lieux technique complétée

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

# Synthèse des travaux réalisés dans le cadre du pack initial

## ACTIVITÉ 3.C

### Cartographie des zones de vulnérabilité du SI

- Cartographie du SI du bénéficiaire mettant en avant les enjeux
- Cartographie du SI du bénéficiaire mettant en avant les vulnérabilités

## ACTIVITÉ 4

### Plan de sécurisation

- Plan de sécurisation complété
- Synthèse du plan de sécurisation complétée
- Notation de l'ensemble des points de contrôle après plan de sécurisation P0/P1
- Notation de l'ensemble des points de contrôle après l'ensemble du plan de sécurisation
- Proposition de pack relais

## ACTIVITÉ 5

### Restitutions

- Restitution à la DSI et au RSSI complétée
- Restitution aux dirigeants complétée

## ACTIVITÉ 6

### Sensibilisation & actions urgentes

- Supports de sensibilisation types spécifiques aux populations ciblées adaptés
- Stratégie de sensibilisation

# RÉUNION D'INITIALISATION

# Réunion d'initialisation ou kick-off

- La réunion d'initialisation, ou kick-off, a pour but de faire un **premier tour de table entre les prestataires et le bénéficiaire**, et de présenter le dispositif, **le parcours cible**, le planning, les différentes étapes ainsi que les modalités de travail.
- Cette réunion doit être préparée, notamment à l'aide du support d'initialisation contextualisé et du questionnaire pré diagnostic. Dès cette première réunion, le prestataire doit **commencer à planifier les prochains ateliers** et donc identifier, avec le RSSI/référent sécurité, qui seront les **interlocuteurs pertinents à chacune des étapes**.

  *Cette identification des interlocuteurs peut s'appuyer sur la liste des 14 thématiques de l'Etat des lieux organisationnel (cf. slide 18) qui doit être partagée avec le bénéficiaire pendant la réunion.*
- Les prestataires doivent également déterminer si des **adaptations** devront être faites à la démarche et, le cas échéant, de quelle manière les mettre en œuvre sans impacter les **hypothèses dimensionnantes.** Ex : *Remplacer un groupe de travail « Enjeux métier » par un groupe de travail sur la construction du plan de sécurisation.*
- A l'issue de cette réunion, le prestataire doit collecter des éléments de **documentation** (organigrammes, référentiels, cartographies, PSSI, feuille de route de la DSI/SSI…) auprès du bénéficiaire, afin de pouvoir en prendre connaissance avant le prochain atelier. Il veillera naturellement à utiliser des moyens adaptés à la sensibilité des données (Ex. conteneur *Zed!*)

# CONTEXTE ET ENJEUX MÉTIERS

# Ateliers de compréhension du contexte et des enjeux métiers et DSI

## Documents type fournis

- Support de compréhension du contexte et des enjeux métier
- Support de compréhension du contexte et des enjeux DSI
- Synthèse des enjeux type

## Prérequis

- Documentation fournie par le bénéficiaire

## Livrable(s) de cette étape

- Support de compréhension du contexte et des enjeux métier *complété*
- Support de compréhension du contexte et des enjeux DSI *complété*
- Synthèse des enjeux *complétée*

# Ateliers de compréhension du contexte et des enjeux métiers et DSI

Les ateliers de compréhension du contexte et des enjeux doivent permettre au prestataire à la fois de **confronter les visions métier et DSI de la SSI** mais également disposer de tous les éléments nécessaires pour **orienter intelligemment le plan de sécurisation sur les éléments les plus pertinents** en prenant notamment en compte les périmètres métiers critiques, les menaces (approche par les risques) et les évolutions à venir du SI.

*Avant les ateliers*

- **Envoyer les supports** en amont, pour que les interlocuteurs puissent **préparer les questions**
- Consulter la **documentation** envoyée par le bénéficiaire
- Consulter le **questionnaire de pré-diagnostic** (premier onglet) afin d'avoir des premiers éléments de contexte concernant le SI
- Convier **l'auditeur technique** aux ateliers de compréhension du contexte et des enjeux DSI

*Après les ateliers*

- Rédiger les **comptes rendus, directement dans les fichiers Powerpoint**
- Envoyer les comptes rendus au bénéficiaire pour **validation**

## 1. Ateliers de compréhension du contexte et des enjeux métiers

**Interlocuteurs :** RSSI/référent sécurité et Métiers

*Objectifs*

- Plonger dans le **contexte** et les **enjeux métiers** du bénéficiaire. : *quels sont les processus métier critiques (messagerie …) ? Quelles sont les activités critiques ? Quelles sont les actifs critiques et leur impact associé en termes DICT ? Y-a-t-il des activités OSE ? Quelles sont les craintes principales ?*
- Prendre le pouls des **interlocuteurs non-SI et non-SSI**
- Comprendre quelles vont être les **principales évolutions** pour orienter le plan de sécurisation et concentrer les efforts sur **les périmètres les plus sensibles**

## 2. Ateliers de compréhension du contexte et des enjeux DSI

**Interlocuteurs :** RSSI/référent sécurité, DSI et équipe SI

*Objectifs*

- Comprendre **l'architecture des SI**
- Comprendre quelles sont **les orientations SI** pour les prochaines années : *Full-Cloud ? Externalisation des développements ? Pérennisation du télétravail ?*
- Ex : Si la DSI projette le full-cloud l'année suivante, il faudra déployer des efforts particuliers sur la sécurisation du Cloud dans le plan de sécurisation
- Comprendre les **inquiétudes et attentes de la DSI** vis-à-vis de la sécurisation des SI
- **NB :** La participation de l'auditeur technique peut être intéressante en préparation des tests techniques

# Exemple d'enjeux métiers pour une collectivité

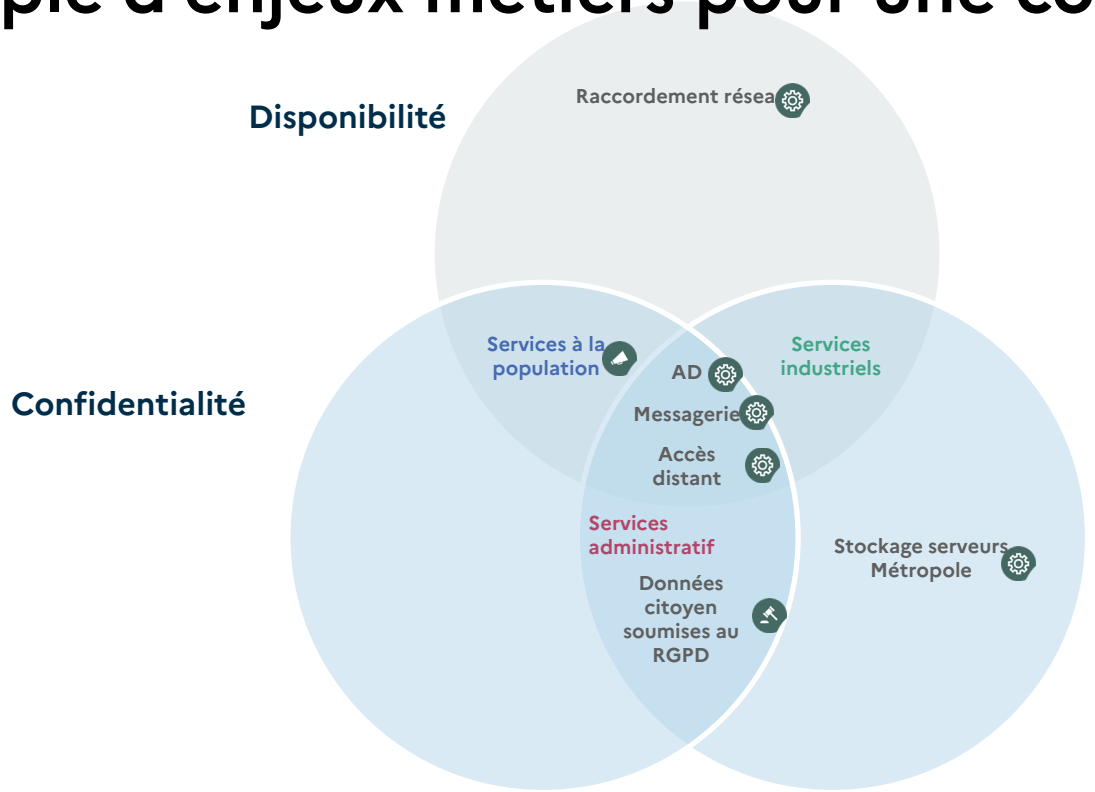


- Services numériques aux usagers
- Gestion de la vaccination
- Activités sociales du CCAS
- Logiciels de gestion financière
- Logiciels RH
- Évènementiel
- Vidéosurveillance
- Gestion du trafic routier
- Traitement des eaux usées
- Approvisionnement en eau
- Cuisine centrale / scolaire

Impact financier | Impact d'image | Impact opérationnel | Impact sur la santé des citoyens ou des agents | Impact juridique

# ETAT DES LIEUX ORGANISATIONNEL

# Ateliers d'état des lieux organisationnel

## Questionnaire d'état des lieux organisationnel

L'état des lieux organisationnel est un questionnaire plus de 200 questions inspirées de différents référentiels et regroupées en 14 thématiques ayant pour objectif de déterminer la maturité SSI du bénéficiaire. Il s'agit d'un état des lieux déclaratif. Les questions sont en principe suffisamment complètes pour éviter la majorité des non-dits. Pour chacune des questions, une aide à la notation a été formalisée. Elle permet à la fois de cadrer la notation de l'indice de cybersécurité et d'orienter le prestataire dans la formulation/précision des questions durant les ateliers.

### *Avant les ateliers*

- Identifier **quels sont les bons interlocuteurs en fonction des 14 thématiques du questionnaire** puis envoyer à chacun **la liste des questions spécifiques les concernant en amont**, afin qu'ils puissent **les préparer**.
- Consulter le **questionnaire de pré-diagnostic** (second onglet) afin d'avoir des premiers éléments concernant la maturité SSI.

### *Pendant l'atelier*

- Ecrire les réponses du bénéficiaire en séance afin qu'il puisse apporter **corrections et précisions en direct.**
- **Traiter l'ensemble des questions en atelier,** sauf exceptions (ex. absence d'applications dans le Cloud).
- **Ne pas hésiter à approfondir les sujets répondus laconiquement.** Des notes complètes et fiables faciliteront par la suite la **notation.**

### *Après l'atelier*

- **Relire** le questionnaire complété.
- Soumettre le questionnaire complété au bénéficiaire pour **validation** avant de procéder à la **notation.**

# Thématiques de l'état des lieux organisationnel

## Entre 10 et 25 questions dans 14 thèmes

Afin d'optimiser le temps passé sur l'Etat des lieux organisationnel, il est important de déterminer dès la réunion d'initialisation quels seront les bons interlocuteurs en fonction des thématiques (*exemples sur le schéma ci-dessus*) afin d'organiser les ateliers de façon à limiter au mieux le temps d'intervention des différents intervenants (*par exemple, il sera préférable de ne pas solliciter un responsable des postes de travail plus de 30 à 45 minutes*).

Les questions spécifiques associées aux thématiques devront être envoyées aux bons interlocuteurs en amont afin qu'ils puissent les préparer.

# Indice de cybersécurité

## Consignes de notation de l'état des lieux organisationnel

- L'indice de cybersécurité permet au bénéficiaire de **mesurer sa maturité cyber** et de **se positionner par rapport aux autres entités**.
- Il se construit à travers l'attribution d'une **notation de chaque point de contrôle de l'état des lieux organisationnel** en s'appuyant sur **l'aide à la notation** fournie dans le questionnaire.
- Tous les scores établis doivent être compris **entre 0 et 1.**

  1 devra être considéré comme une note maximale, et sera le plus souvent plutôt **difficile à obtenir**.
- Si le point de contrôle est **non-applicable** à l'organisation étudiée, du fait **de son contexte SI**, noter **"N/A".** Le point de contrôle sera ainsi exclu du calcul de l'indice de cybersécurité dans la suite de la démarche.

  *Par exemple, l'absence de SI industriel ou de systèmes dans le Cloud permettra de N/A aux questions associées. Par contre, l'absence de proxy ou de dispositif similaire devra être notée 0 à la question associée. Il ne serait possible de mettre N/A à une question concernant le proxy que si le SI n'avait aucun flux sortant vers l'extérieur.*
- Attention, le **mode de notation** indiqué dans l'aide à la notation n'est **pas homogène** et peut varier d'une question à l'autre. En effet, la notation peut être construite **par paliers**, être **cumulative**, comme illustré dans *l'exemple ci-dessous,* voire être une combinaison des deux.

  En cas de notation par paliers, les différents paliers proposés sont regroupés et identifiés **en gras** dans l'aide à la notation.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté Égalité Fraternité*

# Indice de cybersécurité

## Consignes de notation de l'état des lieux organisationnel

| | Point de contrôle | Aide à la notation |
|---|---|---|
| Protection des postes de travail | Les postes de travail et les équipements mobiles (e.g. smartphones, tablettes) sont-ils répertoriés au sein d'un inventaire centralisé qui comprend tous les éléments nécessaires à leur connaissance (e.g. modèle, utilisateur du bien, services /applications locaux associés..) ? Quel outil ou document est utilisé pour ce faire (e.g. fichier Excel, SSCM, Intune,...) ? | 0 : Absence d'inventaire des postes de travail et des équipements mobiles<br>+0,4 : Tous les postes de travail sont inventoriés dans un inventaire centralisé<br>+0,3 : Tous les équipements mobiles sont inventoriés dans un inventaire centralisé<br>+0,2 : L'inventaire est mis à jour régulièrement<br>+0,1 : L'inventaire comprend au minimum les éléments suivants : modèle, utilisateur du bien, services / applications locaux associés |
| Protection des serveurs | Avez-vous mis en œuvre un EDR sur tous les serveurs pour une surveillance et une analyse continue afin d'identifier, de détecter et de prévenir plus facilement les menaces avancées et les signaux faibles ? L'ensemble du parc est-il couvert ? | +0,2 : Au moins 70% des serveurs ont un EDR<br>+0,5 : Au moins 80% des serveurs ont un EDR<br>+0,8 : Au moins 90% des serveurs ont un EDR<br>+1 : Tous les serveurs ont un EDR |

*Exemple de notation **cumulative** : pour avoir 1 point, il faut mettre en œuvre les 4 sujets évoqués dans l'aide à la notation*

*Exemple de notation **par paliers** : La note à retenir est celle associées à de l'état du bénéficiaire parmi les propositions effectuées*

# Calcul de l'indice cybersécurité

## Consignes de notation de l'état des lieux organisationnel

Grâce à un outil interne de traitement des données, celui-ci fournira alors au prestataire les scores totaux avant et après le plan de sécurisation (présenté plus loin lors de ce document) ainsi qu'un détail par catégorie. Un **graphique** représentant l'évolution attendue de la **maturité cyber du bénéficiaire** sera également disponible. L'indice de cybersécurité ainsi obtenu **correspondra alors à une note en lettre (ex. : A, B-, D+)** qui devra par la suite être reportée dans les **documents de restitution.**

| Correspondance de l'indice de cybersécurité | |
|---|---|
| 350 – 400 | A+ |
| 310 – 349 | A |
| 275 – 309 | A- |
| 245 – 274 | B+ |
| 220 – 244 | B |
| 200 – 219 | B- |
| 180 – 199 | C+ |
| 155 – 179 | C |
| 125 – 154 | C- |
| 90 – 124 | D+ |
| 50 – 89 | D |
| 0 – 49 | D- |

- Il est **indispensable** que **l'intégralité** des questions soit notée (**pas de cases vides**).
- Si un point de contrôle est **non-applicable à l'organisation étudiée**, noter **"N/A"**. Le point de contrôle sera ainsi **exclu du calcul de l'indice de cybersécurité**.

# Exemple de restitution du benchmark

## Structure lambda

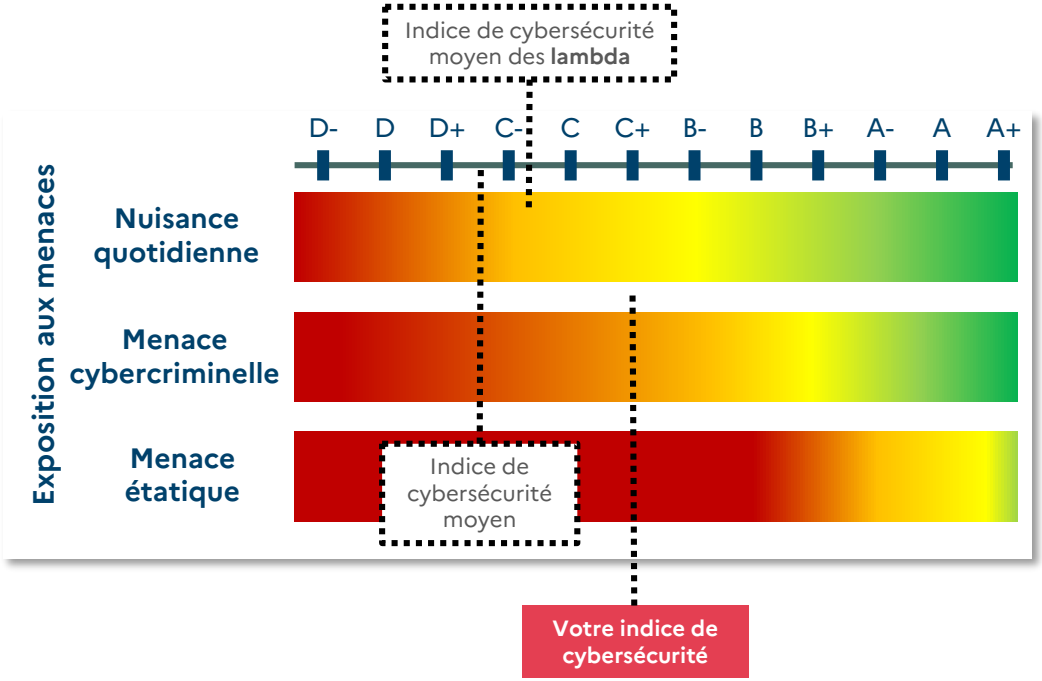

# ETAT DES LIEUX TECHNIQUE

# Etat des lieux technique

## Documents type fournis

- Modes opératoires de l'ANSSI pour les services SILENE et ADS
- Rapport d'audit technique type
- Synthèse de l'état des lieux technique type

## Prérequis

- Adresses IP publiques, compte d'accès distant, compte utilisateur standard, schéma macroscopique du SI du bénéficiaire…
- Lettre de mission d'audit

## Livrable(s) de cette étape

- Rapports SILENE et ADS
- Rapport d'audit technique (format libre) *complété*
- Synthèse de l'état des lieux technique *complétée*

# Etat des lieux technique

L'état des lieux technique **complète ou confirme l'Etat des lieux organisationnel** via la **réalisation de travaux de scans (internes et externes) de vulnérabilités, de tests d'intrusion, de revues de configuration et de revue d'architecture et des processus d'exploitation du SI.**

*Parmi les travaux classiques pouvant être réalisés pour une entité peu mature, on pourra avoir la réalisation d'un* ***scan des sites exposés sur internet*** *ainsi que la tentative* ***d'élévation de privilège sur l'AD depuis un compte utilisateur standard****. Les travaux pourront se concentrer sur la sécurité de quelques serveurs critiques internes ainsi que sur l'accès aux consoles d'administration de solutions de sécurité/des sauvegardes/ des postes de travail*

*Pour un bénéficiaire très mature, les travaux pourront se concentrer sur le réseau interne ou mettre en œuvre des revues de configuration plus détaillées.*

- Les équipes d'audit **peuvent utiliser leurs propres outils et templates de rapport d'audit.** Le seul document attendu dans un format type du parcours cybersécurité est la **synthèse de l'état des lieux technique**.
- Au-delà du nombre de vulnérabilités identifiées, aucun score spécifique n'est à fournir mais les indicateurs pertinents dans le cadre des périmètre étudiés et des tests réalisés peuvent être restitués

# Etat des lieux technique

## *Avant le lancement des tests*

- **Se coordonner avec les équipes techniques** internes - ou externes si un autre prestataire a été assigné à l'état des lieux technique - pour identifier l'auditeur et sa disponibilité.
- Convier l'auditeur technique aux **Ateliers de compréhension du contexte et des enjeux DSI.**
- Demander au bénéficiaire de fournir les **prérequis nécessaires à l'audit,** *a minima* : adresses IP publiques, compte d'accès distant, compte utilisateur standard, schéma macroscopique du SI.
- Planifier une **date de début d'audit.**
- Envoyer une **lettre de mission** au bénéficiaire, avec les **coordonnées des auditeurs,** un **rappel de la démarche** qui va être déployée et une **demande de feu vert** pour le lancement des tests.

## *En parallèle des tests techniques*

En tant qu'interlocuteur technique, l'auditeur doit également demander au bénéficiaire de lui **fournir les scores et rapports suivants** :

- **SILENE :** Scans externes
- **ADS :** Audit AD

Ces scores et rapports sont **générés via les outils automatisés de l'ANSSI** dont les **modes opératoires** doivent être communiqués au **bénéficiaire qui est chargé de les utiliser**.

L'auditeur technique doit simplement **s'assurer que le bénéficiaire réalise ces actions** et lui **porter assistance** s'il rencontre des difficultés dans la compréhension des modes opératoires.

Les rapports ainsi générés pourront compléter et nourrir le rapport d'audit technique. Les scores obtenus seront également partagés sur les **supports de restitution finaux.**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté Égalité Fraternité*

# Exemple de synthèse de l'état des lieux technique

## Rappel des tests réalisés et des périmètres couverts

- **Tests d'intrusion externes** : Cartographie des informations accessibles sur internet
- **Tests d'intrusion internes** : Cartographie et analyse des vulnérabilités du réseau - et analyse de l'Active Directory
- **Périmètre ciblé** : Les tests ont été menés sur l'environnement de production
- **Approche boite noire** (aucun authentifiant n'est transmis à l'auditeur) pour la phase externe et **approche boite grise** ( l'auditeur dispose d'authentifiant utilisateur) pour la phase interne.

| Nbre **total** de vuln. identifiées | 20 | Nbre de vuln. **critiques** identifiées | 7 | **Score ADS** *(audit AD)* | 1 (2 3 4 5) | **Score SILENE** *(scans externes)* | 1 (2 3 4 5) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | **33 pb importants** | | **23 pb importants** |

## Principaux constats réalisés dans le cadre des tests techniques

- Le **système d'information** est **globalement maintenu à jour** : aucun OS obsolète n'a été identifié et aucune vulnérabilité critique impactant les systèmes d'exploitation n'a pu être identifiée.
- Le réseau interne est **correctement cloisonné**. Il n'est pas possible d'accéder qu'à un nombre limité de ressources du réseau depuis un point donné.

- Les **interfaces du système d'information exposées sur Internet ne sont pas maintenues à jour**. De plus, elles exposent des **informations sensibles**.
- Il est d'ailleurs possible d'accéder à **des fichiers contenant des informations techniques sensibles** sans authentification.

# CARTOGRAPHIE DES ZONES DE VULNÉRABILITÉS DU SI

# Cartographie des zones de vulnérabilités du SI

## Documents type fournis

Exemple de cartographie des zones de vulnérabilités du SI du bénéficiaire

## Prérequis

- Etude du contexte
- Etat des lieux organisationnel
- Etat des lieux technique

## Livrable(s) de cette étape

- Cartographie du SI du bénéficiaire mettant en avant les enjeux
- Cartographie du SI du bénéficiaire mettant en avant les vulnérabilités

# Cartographie des zones de vulnérabilités du SI

La cartographie des zones de vulnérabilités du SI va dans le **prolongement de la compréhension contexte du bénéficiaire** et vise à **orienter le plan de sécurisation.**

Cette cartographie doit représenter les ressources, les utilisateurs, les partenaires, les prestataires, les sites et les interconnexions et **offrir une vue d'ensemble du SI.**

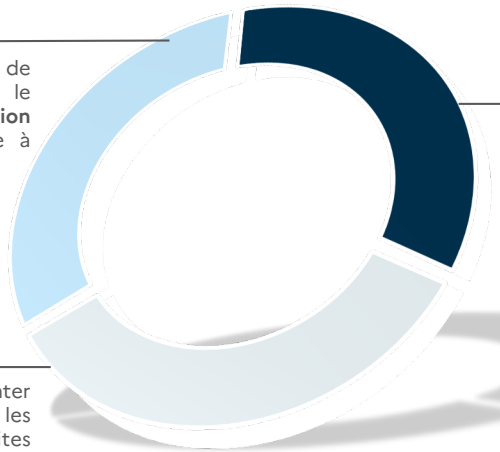

Elle doit être construite comme une **synthèse schématique de l'Etat des lieux technique et de la compréhension des enjeux**, dont le but est de mettre en lumière de manière graphique **dans un premier temps les zones les plus sensibles** du SI du bénéficiaire et **dans un second temps les failles et vulnérabilités majeures** observées, notamment suite à l'état des lieux technique

Ces zones peuvent être représentées par des **éléments graphiques** indiquant les **points d'alertes principaux.**

L'objectif de ce schéma est d'illustrer de façon graphique le SI du bénéficiaire afin de faire passer des messages **clairs et impactants sur les zones de vulnérabilité**.
Le temps passé sur cette cartographie dans le cadre du pack initial **ne doit pas dépasser un jour homme**

**Exemples de points d'alertes à faire figurer sur la cartographie**

- Postes de travail non maitrisés
- *Application Métier critique*
- Données sensibles exposées sur internet
- AD — Active Directory non durci

# Cartographie des zones de vulnérabilités du SI

## Exemple

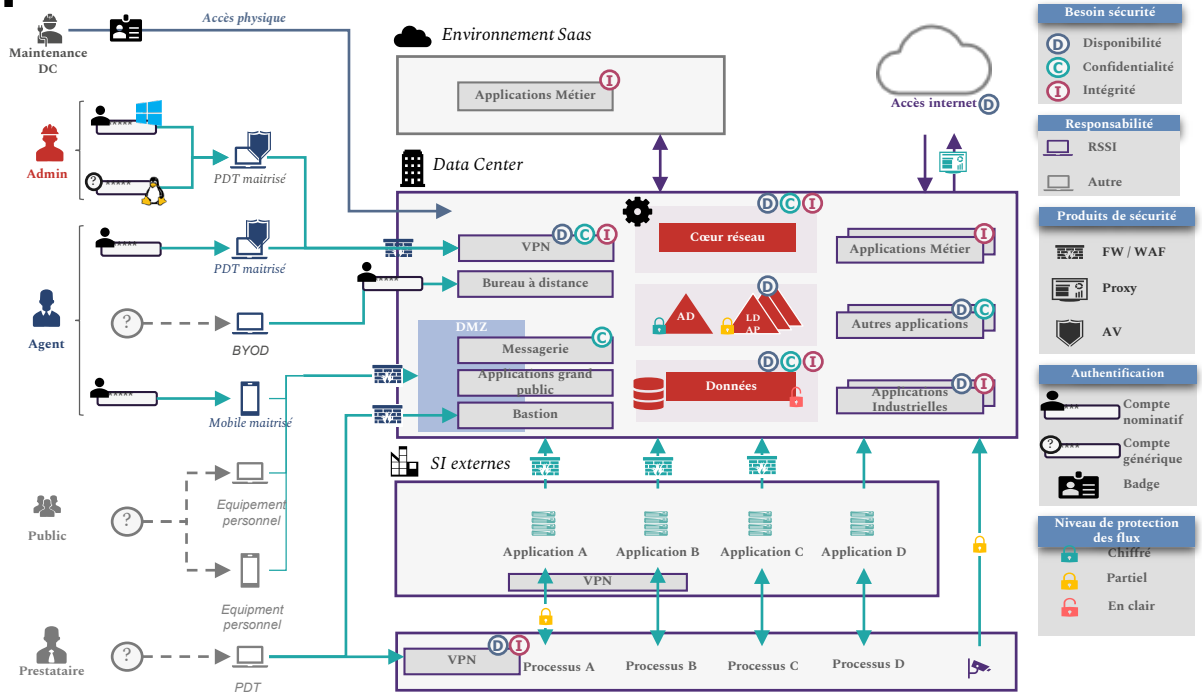

# Cartographie des zones de vulnérabilités du SI

## Exemple

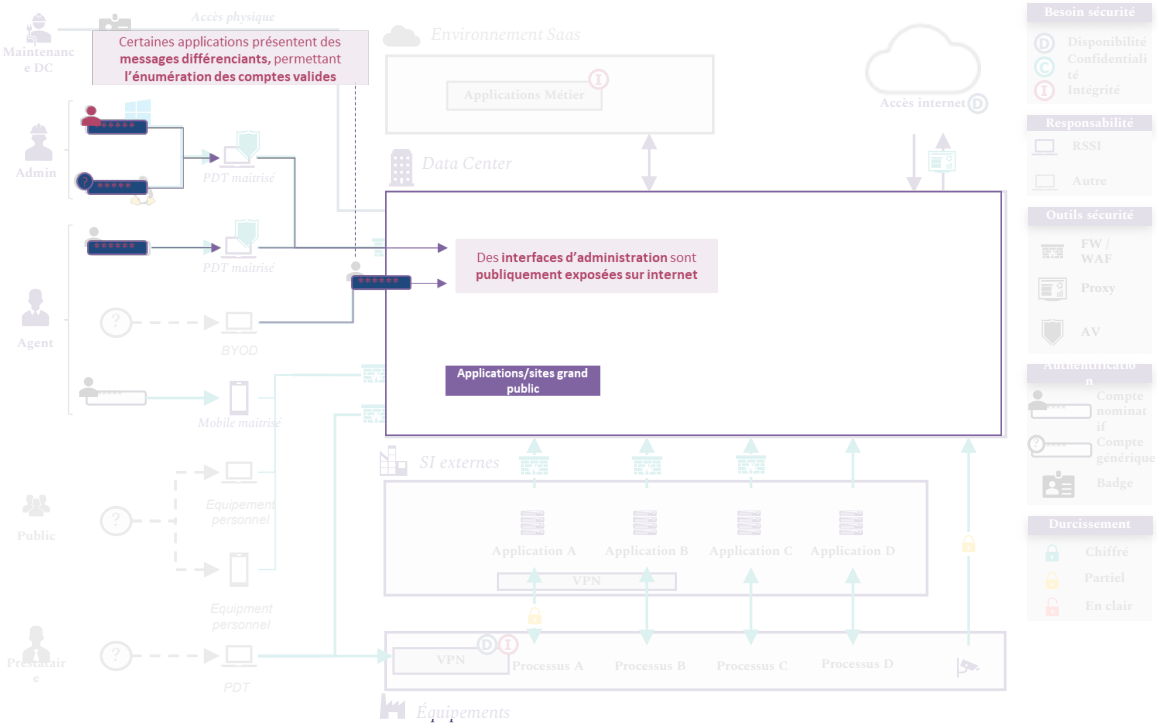

# PLAN DE SÉCURISATION

# Synthèse de l’analyse de l’existant

## Documents type fournis

- Modèle de plan de sécurisation
- Synthèse du plan de sécurisation type
- Proposition de pack relais type

## Prérequis

- Questionnaire d’Etat des lieux organisationnel *complété*
- Notation de l’ensemble des points de contrôle
- Etat des lieux technique

## Livrable(s) de cette étape

- Plan de sécurisation *complété*
- Synthèse du plan de sécurisation *complétée*
- Notation de l’ensemble des points de contrôle après plan de sécurisation P0/P1
- Notation de l’ensemble des points de contrôle après l’ensemble du plan de sécurisation
- Proposition de pack relais

# Synthèse de l'analyse de l'existant

A partir des constats réalisés lors des états des lieux organisationnel et technique, il faudra définir un plan de sécurisation composé de 10 à 15 macro-chantiers, déclinés en 30-50 actions et rattachés au parcours cible du bénéficiaire. Un chantier peut être associé à une catégorie de l'état des lieux organisationnel (ex. Sensibilisation du personnel, Protection des données en mouvement, Gestion des sauvegardes etc.) alors qu'une action sera plus précise (ex. Mise en place de modules de formation à la cybersécurité pour les développeurs et les administrateurs du SI, Mise en place d'une solution de chiffrement des pièces jointes pour les données sensibles, Réalisation de tests de restauration des sauvegardes etc.)

Les chantiers mis en œuvre devront :

- prendre en compte les constats réalisés suite à l'état des lieux organisationnel et technique ;
- être **cohérents** avec les **principaux enjeux SSI** du bénéficiaire et notamment couvrir ses **périmètres métiers plus sensibles ;**
- couvrir les principales menaces qui visent le bénéficiaire (en particulier le **ransomware**) ;
- être **cohérents avec les orientations et les évolutions du SI** du bénéficiaire (ex : généralisation du Cloud ou du télétravail).

# Synthèse de l’analyse de l’existant

L’objectif n’est pas de traiter tous les points de contrôle de l’Etat des lieux organisationnel mais de se concentrer sur le parcours cible du bénéficiaire afin de construire un plan de sécurisation raisonnable et atteignable.

Pour ce faire, il faudra d’abord identifier les points de contrôle à améliorer en identifiant ceux rattachés au parcours cible du bénéficiaire (qui inclut les mesures des parcours précédents), puis éventuellement ajouter certains points de contrôle d’un parcours suivant si cela semble pertinent compte tenu du contexte du bénéficiaire identifié lors des échanges sur son contexte SI et métier.

La sélection se fait en faisant un tri sur la colonne du parcours cible du bénéficiaire (par exemple, intermédiaire) pour ne retenir que les cases bleues.

Une fois les points de contrôle à améliorer identifiés, le prestataire doit formuler, en fonction de l’état des lieux, les recommandations qui constitueront le plan de sécurisation.

Dans l’exemple ci-contre

- Parcours Fondation : Points 1 et 3 applicables
- Parcours Intermédiaire : Points 1 et 3 applicables
- Parcours Avancé : Points 1, 3, 4 et 5 applicables
- Parcours Renforcé : Points 1 à 5 applicables

Il n’est **pas attendu** que le plan de sécurisation traite **exhaustivement les points du parcours cible** qui ne sont pas encore à un niveau de maturité suffisant. Il s’agira en priorité d’identifier les points permettant d’améliorer sensiblement la capacité du bénéficiaire **à faire face aux principaux risques** qui le menacent (cf page 8)

La majorité des mesures se trouveront dans ce parcours cible. Cependant afin de mieux répondre aux risques, il est possible de manière **marginale de prendre quelques mesures dans les parcours supérieurs**

# Synthèse de l'analyse de l'existant

Une fois les chantiers identifiés, le prestataire pourra s'atteler à la construction détaillée du plan de sécurisation.

| Le plan de sécurisation doit être correctement dimensionné, à la fois financièrement et dans le temps | Le plan de sécurisation doit être priorisé | L'apport du plan de sécurisation au niveau de maturité cyber doit être mesurable |
|---|---|---|
| Chaque action doit comprendre une **estimation des coûts fixes** (*ex. prix de l'acquisition d'une licence*) et de **la charge** (*en J.H*) de mise en œuvre. Si des **coûts récurrents** sont à prévoir, ils doivent également être mentionnés.<br><br>Pour que le plan de sécurisation soit raisonnable, il doit pouvoir être **réalisable dans une enveloppe de ressources adaptée** à la taille et des moyens SSI du bénéficiaire (cf. page suivante)<br><br>Chaque action doit également être **positionnée dans le temps** et l'ensemble du plan de sécurisation doit pouvoir être **réalisé dans un délai réaliste sans être trop étendu (moins de 3 ans).** | Lors des ateliers de construction du plan de sécurisation, le prestataire et le bénéficiaire doivent **discuter ensemble d'une priorisation des actions**. Chaque action doit être **priorisée en P0, P1, P2 et P3**, en fonction de son **degré d'urgence** et/ou de la **facilité de réalisation** (*quick-win*). Dans cette segmentation, la **réalisation de toutes les actions P0 et P1** doit déjà permettre d'augmenter sensiblement le niveau de sécurité.<br><br>Cette priorisation devra notamment intégrer **3 ou 4 actions considérées comme étant les plus importantes** en termes de protection du SI du bénéficiaire. Elles pourront faire l'objet de **packs relais** prévu par le dispositif à l'issu du pack initial. | **L'indice de cybersécurité** permet au bénéficiaire de comparer son niveau de sécurité avec ceux de son secteur, mais aussi de **mesurer sa progression** après la réalisation du plan de sécurisation. Ainsi, la réalisation d'un chantier **induit une augmentation de la note du ou des points de contrôle associés**.<br><br>Un **nouvel indice** devra être ainsi calculé suite à la réalisation **de toutes les actions P0 et P1** et suite à la mise en œuvre de **l'ensemble du plan de sécurisation.** |

# Focus sur le dimensionnement du plan de sécurisation

Lors de la définition du plan de sécurisation, il est important d'afficher 2 temporalités qui correspondent à 2 indices de cybersécurité distincts. L'objectif est d'avoir une première échéance à horizon 1 an qui soit réaliste vis-à-vis de la capacité SSI à faire et à piloter des bénéficiaires et une seconde échéance à 2 ou 3 ans pour l'ensemble des actions du plan de sécurisation (de P0 à P3).


**Indice de cybersécurité actuel**

Rédaction plan de sécurisation

**Indice de cybersécurité à 1 an**

Actions P0 et P1

Les actions P0 (quick-wins et actions indispensables à court terme) et P1 (actions à mener dans l'année) :

- Sont **réalisables en 1 an ou moins**
- Représentent **moins de 50% du chiffrage global** du plan de sécurisation
- Ne représentent pas plus de **200 j.h par ETP SSI présent chez le bénéficiaire**

**Indice de cybersécurité après le plan de sécurisation**

Actions P2 et P3

Les actions P2 (actions à mener dans les 2 à 3 ans) et P3 (chantiers ambitieux pour aller plus loin mais dont les moyens nécessaires ne sont pas garantis) :

- Sont **réalisables en 2 à 3 ans**
- Représentent **plus de 50% du chiffrage global** du plan de sécurisation

De façon plus générale, le plan d'action ne devra pas représenter **plus de 200 j.h par ETP SSI présent chez le bénéficiaire et par an**

Ces charges couvrent les travaux **réalisés en interne et externalisés**

Ces estimations budgétaires devront être **partagées avec les décideurs appropriés (DSI, DGS…) en amont des restitutions** pour éviter un effet découverte et une éventuelle réaction de recul voire négative de ces acteurs lors des présentations

# Focus sur la mise à jour de l'indice de cybersécurité

Lors de la définition du plan de sécurisation, il est important d'afficher 2 temporalités qui correspondent à 2 indices de cybersécurité distincts. L'objectif est d'avoir une première échéance à horizon 1 an qui soit réaliste vis-à-vis de la capacité SSI à faire et à piloter des bénéficiaires et une seconde échéance à 2 ou 3 ans pour l'ensemble des actions du plan de sécurisation (de P0 à P3).

Une fois l'intégralité des chantiers du plan de sécurisation identifiés, les scores « après » actions doivent donc être déterminés dans les colonnes du questionnaire d'état des lieux organisationnel prévues à cet effet. Un nouvel indice devra ensuite être calculé suite à la réalisation de toutes les actions P0 et P1 et suite à la mise en œuvre de l'ensemble du plan de sécurisation.

Il s'agira alors de s'assurer que l'augmentation de l'indice reste réaliste. Vouloir viser une amélioration trop importante de l'indice « pour faire bien » ne pourra se faire qu'au prix d'un plan de sécurisation trop chargé qui n'obtiendra pas in fine l'implication des équipes du bénéficiaire dans sa mise en œuvre.

Une augmentation de l'indice de cybersécurité **de 40 à 80 points suite à l'ensemble du plan d'actions** sera déjà considérée comme une bonne progression.

Par ailleurs, cette augmentation de points devra se concentrer sur les composantes du parcours cible du bénéficiaire.

| Indice de cybersécurité | Actuel | Après plan de sécu P0/P1 | Après plan de sécu complet |
|---|---|---|---|
| | 135 | 165 | 206 |

*Exemple d'évolution de l'indice de cybersécurité pour un bénéficiaire (score sur 400)*

Le score d'une question pour laquelle une recommandation a été formulée doit **logiquement augmenter suite au plan de sécurisation.** Néanmoins, la réalisation d'un chantier **n'équivaut pas nécessairement à une notation maximale** sur le ou les points de contrôle associés.

En d'autres termes, **la note 1 ne doit pas être considérée comme** une note « **automatique** » suite à une action. Le prestataire, en s'appuyant sur l'aide à la notation fournie dans l'état des lieux orga, devra ainsi s'assurer que la **progression proposée est réaliste pour chaque point de contrôle.**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté Égalité Fraternité*

# Actions prioritaires

## Mise en œuvre des mesures urgentes dans le pack initial et des packs relais

Lors de la construction du plan de sécurisation, le prestataire doit également identifier quelles sont les 3 ou 4 actions prioritaires en termes de sécurisation du SI, et sur lesquelles le bénéficiaire aurait éventuellement besoin d'accompagnement. Le dispositif prévoit en effet un accompagnement de quelques jours pour aider le bénéficiaire lors du pack initial. Ce dernier peut également prétendre à un ou plusieurs pack relais co-financés.

### Accompagnement à la mise en œuvre des mesures urgentes

**Quelques jours** sont le plus souvent prévus en fin de pack initial pour **accompagner les équipes du bénéficiaire à la mise en place des actions jugées urgentes**. Cette enveloppe de jours est notamment précisée dans le support d'initialisation.

Cet accompagnement sera essentiellement consacré à de la **sécurité opérationnelle pour corriger les vulnérabilités identifiées lors de l'état des lieux technique** (correction de configuration, fermeture de services inutiles, etc.)

Durant la phase de construction du plan de sécurisation, le prestataire doit donc identifier avec le bénéficiaire les chantiers sur lesquels il pourra **apporter l'expertise nécessaire à leur mise en œuvre rapide.**

### Packs relais

Le prestataire doit également commencer à **se projeter sur les packs relais** en se demandant sur **quels périmètres** le bénéficiaire pourrait en avoir le plus besoin.

Les packs relais sont des **travaux de sécurisation co-financés par l'ANSSI.** Ils sont **issus du plan de sécurisation** et correspondent aux **actions les plus prioritaires** pouvant idéalement être **menées dans les 12 mois** qui suivent l'obtention de la subvention. Les packs relais doivent favoriser les mesures **opérationnelles** et apporter une amélioration **concrète et rapide** du niveau de cybersécurité du bénéficiaire.

Chaque bénéficiaire peut prétendre au **financement de 2 ou 3 packs relais au maximum**, dans le respect du **plafond du financement accordé au bénéficiaire et de sa contribution en tant que co-financeur.**

# Focus sur les mesures urgentes

Les vulnérabilités devant faire l'objet de mesures urgentes de correction sont caractérisées par : **une exploitation triviale et un impact important pour l'activité du bénéficiaire.**

**Les bonnes pratiques à adopter :**

- ✓ Les vulnérabilités devant faire l'objet de mesures urgentes de correction sont principalement issues de **l'état des lieux technique**
- ✓ La prise en compte des vulnérabilités identifiées dans les rapports SILENE et ADS est également un bon entrant
- ✓ Les actions identifiées suite à l'état des lieux organisationnel sont possibles mais moins fréquentes

## Exemples de mesures urgentes

- **Application de correctifs de sécurité** pour pallier à une vulnérabilité importante (permettant par exemple une prise de contrôle immédiate sur des serveurs, ou un grand nombre de postes de travail depuis un accès réseau)
- **Durcissement d'une configuration, ou modification de privilèges** (qui, avant correction, permettent par exemple aisément de réaliser une élévation de privilège sur l'Active Directory)
- **Correction de règles de filtrages réseaux** qui mettraient en danger le SI interne (exposition sur internet d'une grande partie d'un SI par exemple)
- **Procédure de traitement des alertes sécurité**
- **Formalisation d'une politique de mot de passe**
- **Formalisation d'une checklist sécurité pour les projets**
- **Accompagnement à la mise en place d'un WSUS**

Les mesures urgentes sont à mettre en œuvre au temps passé, sur un nombre limité de jours, défini a priori dans la proposition commerciale. Les actions correctives qui nécessiteraient plus de temps d'analyse et de réalisation ne seront pas pertinentes dans ce cadre. Par exemple :

- Les changements d'architecture
- La mise en place de cloisonnement

# RESTITUTION

# Restitutions

## Documents type fournis

- Restitution à la DSI et au RSSI type
- Restitution aux dirigeants type

## Prérequis

- Synthèse des enjeux
- Synthèse de l'état des lieux organisationnel
- Synthèse de l'état des lieux technique
- Cartographie du SI
- Synthèse du plan de sécurisation
- Proposition de pack relais

## Livrable(s) de cette étape

- Restitution à la DSI et au RSSI *complétée*
- Restitution aux dirigeants *complétée*

# Restitutions

Les restitutions clôturent la démarche et visent à présenter au bénéficiaire à la fois une synthèse de l'existant (missions, besoins de sécurité, sources de risques, niveau de maturité, …) et une synthèse du plan de sécurisation et de ses apports en termes de cybersécurité.

Avant les restitutions :

- Prévoir un créneau pour valider les 2 supports avant les restitutions.

Ce créneau permettra notamment de s'assurer que les restitutions ne provoqueront pas une éventuelle réaction négative des participants ayant un pouvoir de décision lors des présentations (vis-à-vis des constats, des plans d'actions ou de leurs budgets par exemple)

**Première restitution :**
**RSSI/DSI/Métiers**

1

**Objectif :**

Présenter une synthèse de l'existant et du plan de sécurisation.

Valider le plan de sécurisation et le contenu des packs relais

**Deuxième restitution :**
**Dirigeants**

2

**Objectif :**

Faire prendre conscience aux dirigeants que des menaces pèsent sur leur organisation et que leur soutien aux équipes SI et SSI est nécessaire à la bonne réalisation du plan de sécurisation.

Valider le contenu des packs relais

# Restitutions

## Focus sur le restitution DSI / RSSI

Première restitution :
**RSSI/DSI/Métiers**

L'objectif de cette première restitution (1h30-2h) est de présenter aux équipe SSI et SI et aux interlocuteurs métier qui ont participé à la démarche une synthèse de l'existant et du plan de sécurisation.

Ainsi, lors de cette première synthèse réalisée sous la forme d'un document PowerPoint, le prestataire doit présenter :

- Une synthèse de l'analyse du niveau de maturité (Etats des lieux organisationnels et techniques) et une comparaison aux autres organisations tirée du
- benchmark de l'ANSSI sur le dispositif
- Les principaux événements redoutés et les principaux besoins de sécurité associés
- La cartographie macroscopique des vulnérabilités du SI
- Une restitution et validation du plan de sécurisation proposé
- Une liste des chantiers prioritaires pouvant faire l'objet de « pack relais » co-financés par l'ANSSI → Ces éléments devront faire l'objet d'une validation lors de cette réunion, en amont de la restitution auprès des dirigeants

# Restitutions

## Focus sur le restitution décideur

Deuxième restitution :
**Dirigeants**

La deuxième restitution (1h à 1h30), faite sous la forme d'un document PowerPoint plus court, doit quant à elle être pensée comme une vraie synthèse managériale, orientée sensibilisation.

Cette restitution doit faire l'objet d'une attention toute particulière car elle est incontestablement l'étape la plus importante du pack initial. En effet, le prestataire doit réussir à convaincre les dirigeants que des risques cyber importants peuvent menacer leur organisation, que la bonne mise en œuvre du plan de sécurisation nécessite des moyens et qu'il est essentiel qu'ils soutiennent ces efforts de renforcement de leur cyber sécurité.

Pour ce faire, le prestataire doit notamment présenter aux dirigeants :

- Une synthèse des principaux enjeux du bénéficiaire et des menaces le visant
- Une synthèse de l'Etat des lieux, une présentation de l'indice de cybersécurité et du positionnement du bénéficiaire dans le benchmark
- Une synthèse du plan de sécurisation et de son impact sur les menaces visant le bénéficiaire
- Une proposition de contenu des packs relais pour validation (afin de permettre leur lancement rapide après cette restitution)
- Une sensibilisation aux bonnes pratiques à mettre en œuvre par les équipes dirigeantes dans la prévention et la gestion des cyber attaques

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Restitutions

## Focus sur le restitution décideur

Il sera essentiel de préparer cette restitution pour garantir son impact. Il s'agira donc notamment d'identifier en amont de la restitution quels sont les éléments du support type qu'il sera pertinent de garder, notamment en fonction de la maturité et de l'implication historique des dirigeants sur les sujets cyber (par exemple, il s'agira de réduire les slides et le temps réservé à la sensibilisation en début de présentation si les dirigeants sont déjà bien au fait des menaces cyber qui visent leur organisation).

Répartition du temps de présentation entre les différentes phases pour une présentation d'une heure :

- Première partie de sensibilisation et sur la réglementation : 10 à 15 mn
- Présentation de l'état des lieux et de la feuille de route : 30 mn
- Seconde partie de sensibilisation se concentrant sur le rôle des dirigeants dans le cadre de la cybersécurité : 5 mn
- Temps pour l'échange : 10 à 15 mn

Enfin, la présentation vise à générer ou renforcer la relation de confiance entre les équipes dirigeantes et l'équipe SSI. Il s'agira donc de régulièrement mettre en avant la qualité du travail réalisé par leurs équipes SI et SSI lors des derniers semestres (et ce même si les résultats de l'état des lieux révèlent une maturité faible) afin de s'assurer que les dirigeants leur accorderont la confiance nécessaire pour accepter de s'engager dans la réalisation du plan d'action et éventuellement y investir des ressources complémentaires

Quelques bonnes pratiques devront être appliquées dans le cadre de cette restitution :

- Présenter un niveau de **synthèse** approprié
- Réduire au maximum les **éléments de jargon liés à la SSI** ou les expliciter au maximum le cas échéant
- Mettre en avant **les éléments financiers** dans le cadre du plan d'action

# SENSIBILISATION

# Sensibilisation

## Documents type fournis

- Supports de sensibilisation types spécifiques aux populations ciblées

## Prérequis

- Contexte métier et SI
- Etats des lieux technique et organisationnel

## Livrable(s) de cette étape

- Supports de sensibilisation types spécifiques aux populations ciblées *adaptés*

# Sensibilisation

En fin de démarche, des **sessions de sensibilisation SSI** pourront être réalisées.
Le **nombre de sessions** de sensibilisation, leur durée (entre 1h et 1 journée) ainsi que les **publics ciblés** sont définis en amont par le prestataire et précisés dans les **supports d'initialisation.**

Ces sessions se composent le plus souvent d'une **présentation des menaces** visant le bénéficiaire ainsi que des **bonnes pratiques à mettre en œuvre.**

Par exemple, une session de sensibilisation des *équipes achats* permettra d'aborder les bonnes pratiques de sécurité dans les appels d'offre ou les renouvellements de contrats. Alors qu'une session de sensibilisation du Référent SSI permettra de former ce dernier sur certains sujets cyber afin de le faire monter en compétences.

| Cible | Format / Durée | Contenu |
|---|---|---|
| **Référent SI / Nouveau RSSI** | Une journée / 2 demi-journées | Bases de la sécurité des systèmes d'informations, activités classiques d'un RSSI |
| **Administrateurs SI** | Une demi-journée (3h) | Bonnes pratiques d'administration du SI |
| **Développeurs** | Une journée / 2 demi-journées | Bonnes pratiques pour le développement d'applications **web** |
| **Acheteurs** | 1h à 1h30 | Bons réflexes à avoir & bonnes pratiques pour la sécurisation des prestations (clauses contractuelles, formation des équipes…) |
| **Equipes RH** | 1h à 1h30 | Bons réflexes à avoir au quotidien & focus sur la sensibilité des données traitées |
| **SI industriels / biomédicaux** | Une demi-journée (3h) | Bonnes pratiques d'administration et de maintien en conditions de sécurité des SI industriels/biomédicaux |

# Stratégie de sensibilisation

## Documents type fournis

Support d'animation de la stratégie de sensibilisation

## Prérequis

/

## Livrable(s) de cette étape

Stratégie de sensibilisation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté Égalité Fraternité*

# Stratégie de sensibilisation

La démarche proposée est constituée de 4 étapes présentées ci-dessous, traitées lors de 2 réunions de travail. L'essentiel sera, comme pour le plan de sécurisation, de viser une cible réaliste vis-à-vis des capacités humaines et financières du bénéficiaire. Il faudra par ailleurs envoyer le support en amont des réunions aux participants du bénéficiaire à la réflexion pour accélérer les travaux

**A traiter/initier lors de la première réunion**

A finaliser/traiter lors de la **seconde** réunion

- **1 - Comprendre l'historique, les moyens et les attentes en termes de sensibilisation**
  - Identification des moyens humains et financiers alloués et/ou sur lesquels il sera possible de s'appuyer dans le cadre de la démarche (dispositifs RH, de communication…)
  - Compréhension des attentes concernant la sensibilisation
  - Identification des actions de sensibilisation déjà réalisées et des supports utilisés

- **2 - Identifier les familles de population au sein de l'organisation (métier, IT, fonction support, management, direction…) et déterminer celles devant être visées prioritairement**
  - Segmentation des populations au sein de l'organisation*
  - Définition de leur niveau de priorité (P1, P2, Non retenu)
    - Il sera ici essentiel de **s'assurer que le nombre de typologie de populations identifiées comme prioritaires reste limité** (pas plus de 3 à 4 P1 et de 3 à 4 P2) pour que l'étape suivante de la démarche soit maîtrisée

- **3 - Pour chaque population prioritaire identifiée, décliner une démarche type permettant de définir les moyens de la sensibiliser**
  - Formalisation de la fiche identité de la population ciblée (périmètre et niveau de maturité)
  - Définition des objectifs de sensibilisation de la population*
  - Détermination des activités et supports de sensibilisation à mettre en œuvre* et moyens humains et matériels associés

- **4 - Elaborer un planning prévisionnel**
  - Planification, par cible identifiée, des actions de sensibilisation
  - Validation d'un planning prévisionnel global*